

Demande d'Engagement de Dépense

LPO - DED N° 20230048

Merci de reprendre en compte le numéro de la demande cidessus dans vos factures !

| Demandeur | Service | Date de la demande |
|----------------|--------------|--------------------|
| Camille Pauget | informatique | 2023-12-06 |

| Montant TTC | Fournisseur | Mail du fournisseur |
|-------------|--------------|---------------------|
| 10000 | Golmontiteur | Cam@gmail.com |

| Analytique | Commentaire |
|--------------------|--------------------|
| j'aime les bonbons | Pourquoi que 2???? |

| DECOUPER ICI |
|--------------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

Pauget Camille 23/11/2023

Le plan de relance post-Covid de septembre 2020

1. Réaliser un état des lieux de l'économie française au deuxième trimestre 2020 (croissance, chômage).

Suite aux périodes de confinement l'économie française à été fortement affecter. Ainsi :

- Le PIB français est en baisse de plus de 15% au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 2019.
- De plus, le taux de chômage est de 9% au deuxième trimestre de 2020 alors qu'il n'était qu'à 7% au premier trimestre de 2020
- l'état à insufflé 460 milliards d'euro dans l'économie (chômage partiel, prêt garantis, aides sectorielles) + 100 milliard en deux ans pour soutenir l'offre
- hausse de la dette publique (121% du PIB)
- 2. Caractériser les différentes politiques économique prévues dans le plan de relance post-covid

Doté de 100 milliards d'euro sur 2 ans et financé à 40% par l'UE, le plan comporte 3 axe pour retrouver "un niveau de richesse national pour la France équivalent au niveau d'avant la crise" à déclarer Bruno Le Maire

| Compétitivité et innovation | Transition écologique | Cohésion sociale et territorial |
|---|---|---|
| Baisse des impôts de production 20 M d'euro sur 2 ans | Transport 11M d'euro | Emploi et formation 14,1 M d'euro |
| Développement industriel sur les territoires 1M d'euro | Transition énergétique des entreprises 9M d'euro | Investissements hôpitaux et recherche 9M d'euro |
| Soutien aux entreprises 3M d'euro | Rénovation énergétique des bâtiments 7M d'euro | Collectivité locales 5,2M d'euro |
| Programme d'investissements d'avenir 11M d'euro | Biodiversité 3M d'euro | Autres 6,7 M d'euro |

Pauget Camille 23/11/2023

3. Expliquer comment chacune de ces politiques devrait influencer l'activité des entreprises.

Ce plan de relance bénéficie aux entreprise française grâce à :

40 M pour soutenir la réindustrialisation du pays:

- 3 M de fonds propre aux PME
- 20 M baisse des impôts de production
- 1 M pour favoriser la relocalisation des entreprises en france
- 20 M pour l'emploi (6,5M pour les jeunes)

Ainsi le gouvernement investit massivement pour soutenir les entreprises française que ce soit en baissant les impôts ou en favorisant l'emploi

Cela permettrait d'empêcher la fermeture de certaines entreprises et de réduire le chômage.